

# Congrès International à l'UNESCO

## Paris – 14 et 15 Avril 1998

Qu'ils soient catholiques, chrétiens des églises réformées ou orthodoxes, de religion ou de tradition bouddhiste, juive, musulmane ou non croyants, les participants au Congrès organisé conjointement par la Fédération Catholique d'Education Physique et sportive (FICEP) et par la Fédération Sportive de l'Enseignement Catholique (FISEC), sur le thème :

"ACTIVITE SPORTIVE ET LIBERTE SPIRITUELLE"  
"Le sport dans une société multiculturelle et multi-religieuse"

ont adopté la déclaration suivante :

### Déclaration finale

En plein essor depuis le début de ce siècle, l'activité sportive, - jeu et mouvement physique - est devenue un phénomène de société que nul ne peut ignorer.

Dans tous les pays, qu'ils soient dits "développés" ou "en voie de développement", le sport réunit régulièrement sur les stades, dans les salles spécialisées, voire dans la rue, ou même dans la nature, des millions de pratiquants ou de spectateurs.

Dans un monde qui évolue rapidement, l'activité sportive fait de plus en plus partie de la culture des peuples. Loué par les uns comme remède aux maux de notre société, dénigré par les autres comme source de violence et de manipulation des individus, "le sport est-il aliénation ou libération de la personne humaine ?".

A l'occasion du Jubilé des sportifs, le 12 avril 1984, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, a proclamé "le sport, valeur fondamentale, à l'égal du travail, de la famille, de l'amour", donnant ainsi au sport ses lettres de noblesse. Est-ce suffisant pour qu'il en soit ainsi ?

Comme toutes les autres valeurs citées, le sport sera ce que les hommes en feront. L'exploitation de l'homme par le travail, l'asservissement sexuel des hommes, des femmes, des enfants, la dislocation des familles pour quelque cause que ce soit, sont des facteurs d'aliénation de la personne humaine. Mais le travail, l'amour, la famille sont aussi pour cette même personne humaine des moyens de développement, d'épanouissement et d'accomplissement de soi, en liaison avec les autres. Nous souhaitons qu'il en soit de même pour le sport. C'est pourquoi :

Nous condamnons

- le surentraînement, le dopage, les manipulations, les pressions de toutes sortes, cause d'aliénation physique et (ou) psychique de l'individu, et en particulier des enfants ;
- les actes de violence physique ou verbale envers les juges ou arbitres, entre sportifs et (ou) entre spectateurs ;
- la recherche et l'exploitation du résultat à seule fin d'intérêts commerciaux voire idéologiques, ou d'autoglorification au profit d'un individu, d'un club, d'une ville, d'une région, d'une nation.

Nous souhaitons

que l'activité sportive contribue :

- à un développement complet et harmonieux de tout l'être humain, et non réduit à la seule dimension de la santé (Charte Internationale de l'Education Physique et du Sport, de l'UNESCO et Charte Olympique) ;
- à une reconnaissance de la valeur intrinsèque de toute personne humaine, des plus forts comme des plus faibles ou des handicapés, sans distinction de sexe, de race, de philosophie ou de religion ;
- à une cohésion plus forte de la société, à une socialisation et à une intégration de tous les éléments qui la composent ;
- à être un facteur de paix et de rapprochement entre tous les hommes, dans la diversité des cultures de chacun et de leur richesse propre.

Nous estimons

que dans un monde où la transmission des valeurs est difficile, où les jeunes ont de moins en moins de repères et sont souvent dépourvus de perspectives d'avenir, où la recherche du profit estompe le respect dû à la personne humaine :

- le rôle de tous les responsables sportifs (dirigeants, entraîneurs, moniteurs, etc ...) est primordial ;
- les cadres sportifs doivent être non seulement des techniciens éprouvés pour être crédibles, mais également des éducateurs conscients des valeurs qu'ils doivent transmettre et faire vivre au sein des activités sportives.

C'est pourquoi,

Nous croyons

- que l'activité sportive peut être une voie vers le bonheur humain ;
- qu'une mesure essentielle pour prévenir les dérives réside dans la formation des responsables sportifs ;
- que, la technique, sans jamais être secondaire, doit rester seconde par rapport à la primauté de l'être humain ;
- que la compétition, besoin naturel de l'homme, n'a de valeur que si le résultat est acquis dans le respect de soi-même et des autres, dans le respect des règles écrites et non-écrites (fair-play).

Nous demandons

- que la formation des cadres sportifs ou des enseignants en éducation physique prenne en compte, aussi bien l'acquisition technique ou pédagogique, que la réflexion sur la valeur intrinsèque du sport et celles dont il doit être le véhicule, de telle manière qu'ils puissent, eux-mêmes, transmettre ces valeurs ;
- que ce souhait soit réellement pris en compte et reçoive toutes les aides utiles pour être mis en œuvre :
  - par l'ensemble du mouvement sportif et du monde de l'éducation,
  - par les autorités politiques responsables en matière d'éducation et de sport,
  - par les autorités morales qui représentent les courants de pensée humanistes ou religieux,
- que les sportifs de haut niveau, amateurs ou professionnels, aient conscience que leur comportement influence beaucoup de jeunes et d'adultes en recherche de repères.

•  
Les différentes parties associées au Congrès International "Activité sportive et liberté spirituelle" soutiennent la présente déclaration.

Elles appellent tous les partenaires de l'activité sportive à s'engager dans la voie tracée, en lançant toute initiative ou en mettant en œuvre toute action susceptible de promouvoir la pratique de l'activité sportive et de l'éducation physique dans le respect des cultures et des courants de pensée, avec le souci d'en faire des outils de libération plutôt que d'aliénation de l'homme : plus l'homme sera libre, plus il sera créateur.

Elles espèrent que le partage des valeurs ainsi acquises ou développées permettront à chacun de témoigner de sa foi en l'homme et, de plus, pour les croyants, de sa foi en Dieu.

A l'UNESCO, Paris, le 15 Avril 1998